



- Zonage**
- A : zone agricole
 - Ae : zone agricole à enjeu écologique
 - Ah : hameau situé en zone agricole (STECAL)
 - AU : zone à urbaniser
 - AU0 : zone à urbaniser fermée
 - AUe : zone à urbaniser pour équipement
 - AEI : zone à urbaniser à vocation économique
 - ALT : zone à urbaniser pour activités de loisirs ou de tourisme
 - N : zone naturelle
 - Nc : zone naturelle accueillant des carrières
 - Nec : zone naturelle accueillant des équipements publics
 - Ner : zone naturelle accueillant des ouvrages énergétiques
 - NL : zone naturelle accueillant des activités de loisirs
 - Nst : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons
 - Nt : zone naturelle accueillant des activités touristiques
 - Ntc : camping en zone naturelle
 - Nz : zone naturelle
 - Lier : zone urbaine accueillant des structures hydroélectriques
- Prescriptions**
- Abri pyréen
 - Changement de destination
 - Changement de destination à vocation économique (tourisme, restauration...)
 - Espace Rural Classé
 - Emplacement Réserve
 - Éléments patrimoniaux reconnus au titre de l'article L. 153-14 du Code de l'urbanisme
 - Éléments de paysage
 - Secteur de diversité commerciale à protéger
- A titre informatif**
- Exploitation agricole : élevage
 - Nécessaire sanitaire autour des bâtiments d'élevage
 - Bâtiment classé monument historique
 - Périphérie de protection patrimoniale soumise à ABF
 - Réseau routier primaire
 - Réseau routier secondaire
- NB : Sur ces plans ne figurent pas les secteurs soumis à des risques naturels ou technologiques qui relèvent des Services d'État Préfectoral et peuvent rendre certains terrains inconstructibles.

Département des Hautes-Pyrénées

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal Aure & Louron

Echelle : 1:3063 ème

Zonage réglementaire
Document destiné à la concertation du public

17 juillet 2019



Grezian



Citadia Conseil
12 Rue Edouard Branly
82000 MONTAUBAN

Maître d'ouvrage : communauté de communes Aure Louron
Mission : PLU Aure Louron
Sources: BD TOPO® Institut National de l'Information Géographique et forestière® / DGFIP®
Réalisation: Citadia Conseil® le 10.07.2019